

BULLETIN D'ADHÉSION 2023

Kang-Ho IDF 104 avenue de Bonneuil 94100 St Maur des Fossés kangho.idf@gmail.com

PIECE A FOURNIR CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE A LA PRATIQUE ET A LA COMPETITION DU TAEKWONDO + 1 PHOTO IDENTITÉ

* pour les renouvellements d'inscription, ne remplir les cases qu'en cas de changement ou si vous ne recevez pas nos communications.

Le tarif comprend la cotisation annuelle à l'association + la licence FFTDA comprenant une assurance individuelle

NOM		PRÉNOM	
DATE DE NAISSANCE	JJ / MM / AAAA	ADRESSE *	
TÉLÉPHONE *	__ / __ / __ / __ / __	CP / VILLE *	
MAIL *		TARIF €	Espèces Chèque

déclare souhaiter adhérer à l'association **KANG-HO IDF**, avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur. J'ai pris bonne note des obligations qui incombent aux membres et m'engage à toutes les respecter.

Pour les **ENFANTS MINEURS** : agissant en qualité de Père / Mère / Tuteur, représentant légal de l'enfant ci-dessus désigné, l'autorise à adhérer à l'association.

NOM du représentant légal		ADRESSE *	
PRÉNOM du représentant légal		CP / VILLE *	
TÉLÉPHONE *	__ / __ / __ / __ / __	MAIL *	

AUTORISATIONS POUR LES ADHÉRENTS

<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	ADHÉRENT MAJEUR & MINEUR donne l'autorisation à l'association Kang-HO IDF de reproduire ou diffuser les photographies, vidéos mettant en scène l'adhérent lors des manifestations diverses. Art 34 de la loi du 6 Janvier 1978 donne le droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	ADHÉRENT MINEUR le représentant légal autorise la pratique du Taekwondo en compétition
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	ADHÉRENT MINEUR le représentant légal autorise l'adhérent mineur à être transporté par les accompagnateurs du club pour les déplacements
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	ADHÉRENT MINEUR le représentant légal autorise l'adhérent mineur à rentrer seul

DATE

SIGNATURE